

« La déchetterie ne me dérange pas, si elle ne s'agrandit plus » (2/3)

Après la visite de l'installation de stockage de déchets dangereux à Pontailler-sur-Saône, rencontre avec les habitants et les élus qui vivent à proximité de ce site. Notamment à Drambon qui accueille, elle, les déchets non dangereux. Deuxième volet (sur trois) de notre reportage en Côte-d'Or.

PAR NOS ENVOYÉS SPÉCIAUX EN CÔTE-D'OR,
PIERRE-LOUIS CURABET PAWLAK (TEXTES)
ET LUDOVIC MAILLARD (PHOTOS)
bethune@lavoixdunord.fr



José Martinez vit à Drambon à 1,5 kilomètre du site de Veolia. Mais avec sa femme Sylvie, ils voient le site d'enfouissement depuis leur arrière jardin.

PHOTO LUDOVIC MAILLARD

CÔTE-D'OR. Mardi 22 novembre, il faisait soleil sur Pontailler-sur-Saône, petit village de 1 300 habitants en Côte-d'Or. Malgré sa taille, la ville dispose d'un collège, de deux boulangeries, d'un boucher, d'un « Café du centre », d'une pharmacie, etc. La place centrale qui sert de parking a, elle, été entièrement refaite à neuf et inaugurée en janvier 2020. Ici, le marché de l'immobilier a pris « 15 à 20 % de plus depuis le Covid, note Caroline Douteau à l'agence Orpi du village. Il y a beaucoup de jeunes primo-accédants qui veulent un jardin. »

Pontailler vit bien et ça se sent en arpentant ses rues. Veolia ne nous a pas communiqué le chiffre, mais la commune⁽¹⁾ touche une redevance annuelle – qui n'est pas légalement obligatoire – sur le tonnage de déchets dangereux enfouis sur son territoire depuis 2018. Et cette dernière est supérieure aux 100 000 € perçus par Drambon où sont stockés des déchets non dangereux. De quoi soutenir les investissements communaux⁽²⁾.

« Les poubelles ? Il ne faudrait pas que ça dure trop longtemps, lance Cassy Vauchier, vendeuse dans la boutique La Maison, à mi-chemin entre magasin de déco et salon de coiffure. J'habite Montmançon (à 2,2 kilomètres du site de Veolia), donc je ne suis pas trop touchée. C'est plus à Drambon que c'est le cas. C'est triste, mais si on ne les met pas là, on les mettra où ces déchets ? »

Erwin Kuilder, comme presque toutes les personnes interrogées, ne dit pas autre chose : « Il faut bien mettre ces déchets quelque part. On ne peut pas tout le temps les

mettre chez les voisins », note le capitaine du port fluvial pontilliacien. La vue depuis le port, au nord, donne sur... le Mont Ardoux. L'installation de stockage de déchets dangereux (ISDD) est de l'autre côté, invisible aux yeux des habitants de Pontailler.

« On ne voit rien, on n'entend rien. La seule chose que l'on entend, ce sont les explosions (de l'entreprise spécialisée dans les explosifs civils Titanobel) à Vonges (ville voisine de Pontailler). Les bâtiments en métal bougent et ça fait peur aux clients », rigole M. Kuilder, qui vit en Côte d'Or depuis de 20 ans et garde un léger accent de sa patrie d'origine, les Pays-Bas. « Pour une fois que je m'étais levé tard. On vient me casser les... » José Martinez est 100 % naturel et n'a pas aimé être réveillé par des journalistes. Originaire d'Almeria en Espagne, l'ancien carrossier dijonnais habite avec sa femme Sylvie à la ferme du Bois à Drambon, qui se réveille sous un brouillard tenace mercredi dernier. Si le site de Veolia est à 1,5 kilomètre, la plaine champêtre donne l'impression qu'il est dans l'arrière jardin des Martinez. « Quand on a acheté il y a seize ans, mon beau-frère m'a dit qu'on habiterait à côté d'une déchetterie, explique Madame. Je suis allée à une porte ouverte à l'époque. Depuis, la déchetterie a énormément grandi. Avant on savait qu'elle était là, mais on ne la voyait pas. » Fous de chevaux – ils en ont deux, Graffiti et Quechua –, le couple drambonnais a aménagé récemment un salon dans une ancienne grange où ils peuvent accueillir quinze personnes. « La déchetterie ne me dérange pas, si elle ne s'agrandit plus,

lâche Monsieur, suivi par son berger australien Hombre – “homme” en espagnol. S'ils respectent ce qu'ils disent, ça ne risque pas plus qu'autre chose. » Fin des années 1970, « tout le monde se questionnait sur l'usage du site. Il y a eu une réunion à la salle des fêtes de Pontailler à l'époque. Des associations de protection de l'environnement étaient présentes. On se demandait si des déchets faiblement radioactifs seraient stockés », se souvient le maire drambonnais, Michel Couturier, yeux rieurs et un nez digne de Gérard Depardieu.

Ça n'a jamais été le cas. « On pourrait, mais on n'a jamais fait de demande d'autorisation

« Tout le monde se questionnait sur l'usage du site. On se demandait si des déchets faiblement radioactifs seraient stockés. »

MICHEL COUTURIER, MAIRE DE DRAMBON



pour le site de Drambon et on ne le fera pas pour Hersin-Coupigny, souligne François Grux, directeur chez SARPI Mineral France. Les trois sites français de stockage des déchets radioactifs naturels – différents des déchets radioactifs nucléaires ou médicaux – sont suffisants (Gard, Normandie et Ile-de-France). »

L'IMPORTANCE D'UN SUIVI SUR LE LONG TERME

Catherine Hervieu est, elle, au comité de suivi du site de Veolia qui se réunit tous les ans. Cette élue écologiste d'opposition à la ville de Dijon appuie sur un point : « Il faut que le comité de suivi se donne les moyens de garder une mémoire (sur ce qui est enfoui). Dans la durée, ça peut être une bombe à retardement ».

Une position identique à celle de Jean-Patrick Masson, anciennement encarté chez les Verts et vice-président de Dijon métropole qui suit le dossier des déchets depuis de nombreuses années en Côte-d'Or : « Il faut absolument qu'il y ait une traçabilité sur une très longue période. La période de 30 ans (de suivi après la fermeture du casier de stockage) n'est pas suffisante ». ■

⁽¹⁾ La maire de Pontailler Marie-Claire Bonnet-Vallet n'a pas souhaité nous rencontrer et nous a renvoyés à son intervention lors d'un atelier du grand débat qui s'est tenu cet automne à Hersin-Coupigny.

⁽²⁾ En observant les comptes de la commune, la ligne comptable « Produits des services et du domaine » est de 382 000 € en 2021. C'est sur cette ligne que doit, entre autres, être inscrite la redevance versée par Veolia à la commune.

Les plus proches voisins de l'installation : « On était là avant eux »

Ce sont les plus proches voisins – 270 mètres – de l'installation de stockage de déchets. La famille Delanne. Dont la ferme de la Bordé existe depuis le XIX^e siècle à Drambon et cinq générations.

« L'agriculteur (à qui appartenait le foncier du site de Veolia) n'était pas de la région. Il a eu un très, très bon prix et puis après, il est retourné chez lui avec le magot », lâche Jean-Pierre, quatrième génération, dans son accent "roulant" bourguignon.

À ses pieds, son chien couché qui l'aide sûrement quand il faut réunir ses 200 brebis d'Ile-de-France, que l'on entend depuis la bergerie aux volets rouges.

Son fils Sébastien l'écoute, puis va travailler aux champs en tracteur.

« Pour eux, l'argent c'est sans limite. Ce n'est pas le Qatar, mais presque. »

JEAN-PIERRE DELANNE



Sébastien Delanne et son père Jean-Pierre ne veulent pas vendre leur ferme de la Bordé à Veolia. PHOTO LUDOVIC MAILLARD

« Avant c'était moins bien que maintenant, admet le père de famille. Le plastique (de l'installation de déchets non dangereux) volait, c'était une catastrophe. Maintenant, on appelle, ils viennent, sont corrects. » D'odeurs, il y en a eu « un peu au début », puis plus rien.

Mais « il n'y avait pas de montagne ici, raille le fermier en référence au mont de déchets non dangereux visible depuis la route départementale. Veolia avait dit qu'il rendrait le terrain comme avant. »

Les Delanne, bergers donc et cérealiers, ont 200 hectares d'un bloc sur lesquels lorgne Veolia. « Pour eux (Veolia), c'est le Pérou. Mais ça ne sera pas possible, on était là avant eux. Pour eux, l'argent c'est sans limite. Ce n'est pas le

Qatar, mais presque. » Veolia confirme que l'exploitant est prêt à trouver une nouvelle ferme équivalente, voire plus grande aux Delanne. « Ce sont des prospectives à long terme, explique François Grux,

directeur général de SARPI Mineral France (Veolia). On sait qu'il y aura des besoins (pour stocker les déchets), donc on travaille pour le coup d'après. Il faut dix à quinze ans pour qu'un projet aboutisse. » ■

L'accès routier, un point noir du site



En quittant le site de Veolia, les camions passent vite dans le hameau du Triey à Saint-Léger-Triey. PHOTO LUDOVIC MAILLARD

Dans l'agence Orpi à Pontailler-sur-Saône, quand on évoque le sujet d'éventuels effets négatifs sur le marché de l'immobilier aux alentours du site de stockage de déchets de Drambon-Pontailler, un seul point ressort : « L'axe principal de Saint-Léger-Triey, par rapport au passage des camions », glisse Caroline Douteau. Par jour, « entre 60 et 65 camions » – selon le directeur du site Benoît Ponsonaille – viennent décharger leurs déchets (dangereux ou non dangereux).

« Si la commune a mis des chicanes, ce n'est pas pour rien. »

Le maire de Drambon, Michel Couturier, évoque aussi ce problème de « circulation des camions à Saint-Léger, mais ça s'est apaisé car la voirie a été améliorée et un sens de circulation a été mis en place » pour que les camions ne repassent pas deux fois dans le centre-bourg de Saint-Léger.

Dans le hameau de Triey, par où repartent les camions, un message sur une

jardinière : « Attention aux enfants ». Signé Zoé et Elsa avec des mains d'enfants violettes. « Si la commune a mis des chicanes (au niveau de la jardinière), ce n'est pas pour rien », lâche Michel Zender, qui habite le hameau depuis 16 ans et constate « des vitesses excessives » des conducteurs de poids lourds.

UN NOUVEL ACCÈS ROUTIER EN 2023

L'accès du site « est un point négatif. On ne se le cache pas », concède M. Ponsonaille, qui assure « travailler depuis des années avec les maires de Saint-Léger »⁽¹⁾. Si les conducteurs ne respectent pas le sens de circulation qui leur est imposé, « je fais un mail ou un courrier à notre client et j'interdis l'accès au site au conducteur fautif. Cela arrive plusieurs fois par an ».

Mais ce point noir devrait enfin disparaître fin 2023 : un nouvel accès au site devrait être créé grâce à de gros travaux sur la D 959 – à l'opposé de Saint-Léger – auxquels participera financièrement Veolia. Sans que l'on sache le montant alloué.

⁽¹⁾ Nous ne sommes pas parvenus à joindre l'ancien maire Gérard Picci (2001-2020).



SUR NOTRE SITE
Retrouvez le premier volet de ce reportage sur lavoixdunord.fr rubrique « Béthune - Bruay » ou en scannant ce QR code avec votre smartphone.